



Poix et ses alentours

SOLIDARITÉ. Les nouveaux locaux de l'épicerie solidaire inaugurés

Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire sont accueillis dans de bonnes conditions. Les élus et le président de la banque alimentaire de la Somme, Christian Becuwe, ont pu le constater lors de l'inauguration des locaux rue Ferdinand-Beaumont à Poix-de-Picardie.

Depuis quatre ans, l'épicerie solidaire fonctionnait au rez-de-chaussée d'une maison appartenant à la commune rue Ferdinand-Beaumont. Elle a été transférée dans de nouveaux locaux dans la même rue. Elle a été inaugurée en présence d'Isabelle de Waziers et Marc Dewaele, conseillers départementaux.

La responsable, Delphine Chatelin, est aidée dans sa tâche par des bénévoles. Ils sont présents depuis l'ouverture de la structure pour participer aux diverses missions : retrait des marchandises chez les différentes grandes surfaces partenaires, mise en rayons, accueil des bénéficiaires, tenue de la caisse, participation aux ateliers...

« Pas un assistanat »

« C'est bien une aide que nous proposons, pas un assistanat. Je souhaite rappeler que c'est une commission composée de Mme Leriche, représentante du Centre médico-social, Delphine Chatelin et moi-même, présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui étudions et retenons les dossiers des

familles », indique Rose-France Delaire, maire de Poix-de-Picardie. Ces dossiers sont instruits par les référents sociaux du territoire qui les proposent à la commission pour l'inscription dans ce dispositif. En échange de pouvoir acheter des denrées à coûts réduits, 20 % en moyenne du prix réel, les ayants-droit de l'épicerie s'engagent par écrit à travers un contrat signé avec la référente de l'épicerie, à affecter l'argent économisé au remboursement d'une dette ou à la réalisation d'un projet : des retards de paiement de loyer, des factures (EDF, cantine) ».

Cette possibilité de faire ses courses à l'épicerie solidaire est limitée dans le temps (une période de quatre mois renouvelable une fois). « L'échange, l'engagement et l'accompagnement sont les bases fondamentales de l'épicerie », précise l'élue.

70 familles aidées

La structure aide aujourd'hui 70 familles soit 204 personnes (32 couples, 113 adultes et 91 enfants). Celles-ci bénéficient des minima sociaux ou ont subi un accident de vie. Depuis 2012, 572 personnes ont été accueillies

correspondant à 215 familles. La partie rayonnage est achalandée chaque jour par les dons des supermarchés et tous les quinze jours par la Banque alimentaire de la Somme. L'épicerie propose aussi des produits non alimentaires d'hygiène de la personne, de la maison, grâce à l'association Dons solidaires.

Outre le développement de l'épicerie, Delphine Chatelin a en charge le jardin social. Celui-ci permet à 15 personnes de retrouver une activité et partager la production de leur labour.

La première magistrate a rappelé la raison du déménagement. La municipalité avait le projet de réaliser une aire de stationnement à l'arrière de l'épicerie. Les élus avaient envisagé la démolition du bâtiment et des garages attenants pour favoriser un plus grand nombre de places de parking. En 2015, après avoir rencontré l'architecte des bâtiments de France pour l'aménagement de l'aire de stationnement, il n'était plus envisageable de démolir le bâtiment abritant l'épicerie et les garages. Il fallait par contre réaliser des travaux conséquents avec un accès à l'étage insécuritaire et une superficie au rez-de-chaussée insuffisante pour continuer à fonctionner dans de bonnes



Rose-France Delaire, maire de Poix-de-Picardie, avec les bénévoles et Delphine Chatelin, responsable de l'épicerie solidaire.

conditions.

Les élus ont pensé à l'aménagement des garages disponibles à l'arrière du centre médico-social. « Le dimensionnement permet un accueil chaleureux et fonctionnel. La réserve est maintenant adaptée pour la réception des produits et

le temps de l'échange avec les bénéficiaires est possible par la création de nouveaux locaux, précise Rose-France Delaire. La salle située à l'étage permettra de développer de nouveaux ateliers (cuisine, sport, image de soi, etc.)».

Les travaux intérieurs ont été

réalisés par le service technique communal.

Le coût des travaux est de 68 172 euros TTC. Le Conseil départemental de la Somme a apporté un financement de 12 500 euros.